



# PRIX D'EXCELLENCE EN INNOVATION DANS LE DOMAINE DU GÉNIE CIVIL

## COMITÉ DE L'INNOVATION ET DES TI

### Cadres de référence

#### Introduction

- Ce prix vise à reconnaître les innovations remarquables dans n'importe quelle discipline du génie civil. Le critère de définition sera l'application d'une idée dans la pratique qui a eu des effets positifs importants (ou de grande envergure) sur la prospérité et le bien-être de la société.
- Ce prix cherche à reconnaître l'excellence dans l'innovation, y compris la recherche, le développement et l'utilisation de nouvelles technologies; l'adaptation unique des technologies existantes; les nouvelles méthodes de livraison des produits; les nouveaux processus de conception; les nouveaux détails; ou le développement de nouvelles méthodes en lien avec n'importe quel domaine du génie civil. Les innovations couvrent un éventail plus large d'activités, y compris, mais non limité à la conception, à la construction et à la gestion du génie civil.
- Le prix consistera en un trophée conçu et fourni par CANAM. Le prix sera présenté par le président de la SCGC ou son/sa délégué(e) et d'un représentant de CANAM lors du banquet annuel de remise des prix de la SCGC.
- Le candidat approprié sera choisi par le comité de sélection qui sera composé d'un minimum de trois membres de la SCGC désignés par le comité de l'innovation et des TI en génie civil, sous réserve du comité des distinctions honorifiques et des fellowships de la SCGC.
- Il est prévu que ce prix sera remis annuellement. Toutefois, il n'est pas nécessaire de remettre un prix au cours de l'année si, d'après le comité de sélection, aucune candidature valable n'est retenue.

#### Admissibilité

- Une personne ou un groupe de personnes travaillant en génie civil au Canada, ou une firme d'ingénierie canadienne, ou un organisme de recherche canadien, sont admissibles pour recevoir le prix, à condition qu'au moins une personne du groupe gagnant soit un membre de la SCGC.

- Une personne ne peut recevoir le prix plus d'une fois; toutefois, un groupe de personnes travaillant en génie civil au Canada, ou une entreprise canadienne de génie, ou un organisme de recherche canadien, peut recevoir le prix plus d'une fois.
- Les candidats pour ce prix seront invités par une annonce appropriée dans la revue de l'Ingénieur civil canadien ou par avis électronique aux membres.

### **Dossier de candidature**

- Un dossier de candidature doit comprendre les éléments suivants :
  - Le formulaire officiel de mise en candidature dûment complété et signé;
  - Le CV du candidat et/ou le profil d'un groupe de personnes travaillant en génie civil au Canada, ou une firme d'ingénierie canadienne, ou un organisme de recherche canadien;
  - Le formulaire d'inscription du projet;
  - Le dossier du projet : Une seule copie est requise. Il devra inclure les éléments suivants :
    - Un résumé du projet – Le titre de l'innovation et un résumé (60 mots maximum)
    - Les faits saillants du projet – 2 pages maximum.
      - a) Une description claire de l'innovation
      - b) Une comparaison avec une pratique existante/conventionnelle
      - c) Les avantages prévus que l'on obtiendra grâce à l'innovation
      - d) Les circonstances dans lesquelles l'innovation a été conçue
      - e) Les informations supplémentaires que vous considérez pertinentes pour l'évaluation
    - Description complète du projet. Fournie tous les détails, les dessins, etc. du projet. Des lettres de satisfaction de nos clients sont les bienvenues. Il n'y a pas de limite quant au nombre de pages, mais 10 pages est le maximum recommandé.
    - Photos. Un maximum de 5 photos de l'innovation sera accepté. Les photos ne seront pas retournées. Les candidats doivent obtenir les droits de leur photographe pour réimprimer les photos sans restriction.